

# Invité d'honneur Jean-Pierre Coston Règlement de l'exposition-concours 2018 10 - 18 mars

### Art 1 - Lieu et date :

- ♦ Château de Ballainvilliers 17 rue du Général Leclerc . Salle Monet
- ♦ Du samedi 10 mars au dimanche 18 mars inclus.

### Horaires d'ouverture :

♦ Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 16h à19h

♦ Mercredi, samedi et dimanche : 14 à 18h

♦ Dimanche 18 mars : 14 à 17h30 (remise des prix)

# Art 2 : Thème : Couleur & Noir&blanc

# **❖ SUR LES QUAIS**

### Selon la définition du Larousse :

- Section de berge, de rive ou de rivage d'un port ou d'une voie navigable, aménagée en vue de permettre l'accostage des bâtiments de navigation, l'embarquement ou le débarquement des passagers, le chargement ou le déchargement des marchandises.
- Voie aménagée le long d'un cours d'eau : Les bouquinistes ont leur étals sur les quais.
- Nom donné à certaines rues qui bordent un cours d'eau dans une ville : Quai aux Fleurs, à Paris.
- Dans les gares, les stations de métro, trottoir le long des voies, permettant la circulation et l'accès des voyageurs dans les voitures; plate-forme le long des voies pour le chargement ou le déchargement à niveau des wagons.
- Surélévation par rapport à la chaussée, facilitant les manutentions.

# Art 3 : Format et présentation des épreuves :

- ♦ Format : Impérativement **30 X40** Nous laissons libre le choix à l'intérieur de ce format concernant la dimension de la photographie.
- ♦ Photos montées sur support rigide (carton, cadre...) muni d'un système d'accrochage.
- ♦ Au dos des supports : nom et prénom de l'auteur ainsi que celui du club d'appartenance ( de façon à éviter les erreurs).

Par souci de sécurité les cadres ne devront pas comporter de verre.

# Art 4 : inscription des photo-clubs - Bordereaux de participation

Les bordereaux de participation devront <u>impérativement</u> être envoyés au plus tard le 20 février 2018 à \_\_\_\_\_ Paul Figarola. paul.figarola@laposte.net

### **CONTACTS**:

- Eric Cachod (Président): eric.cachod@laposte.net. 06 89 87 65 86
- Paul Figarola (secrétaire): <a href="mailto:paul.figarola@laposte.net">paul.figarola@laposte.net</a>. 06 62 84 42 34 / 01 64 48 36 86.

## Art 5: Accrochage: Vendredi 9 mars de 16h à 19h, par les exposants.

Aucune censure à priori ne sera faite, mais les organisateurs se réservent le droit d'éliminer toute épreuve tendancieuse ou risquant de dénaturer le but artistique de cette exposition.

Art 6 : <u>Protection des épreuves</u> : Le club de Ballainvilliers, organisateur de l'exposition, prendra le plus grand soin des photos mais ne pourra être tenu responsable de pertes, vols ou dégradations .

Art 7 : Les prix : Pas de distinction entre couleur et N&B, Les visiteurs seront invités à choisir leurs photographies préférées, qui seront cotées respectivement 3,2,1 points. TROIS prix du public seront ainsi décernés, ainsi que le prix du photo-club et celui de Madame La Maire.

Art 8 : <u>Clôture de l'exposition</u> : Le dimanche 18 mars à 17h30 : remise des prix, pot de clôture de l'exposition, puis décrochage.

Art 9 : Les exposants garantissent aux organisateurs que les photos présentées sont exemptes de tout droit et ne lèsent en aucune manière ni une personne physique, ni une personne morale

Art 10 : Le fait de participer à cette exposition implique l'acceptation du présent règlement dans son intégralité.

Le nombre de photos admises par clubs sera de : 15